

DÉLIBÉRATION DE_2026_002

Le quatre mars deux mille vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 18 heures 30, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE LAMOTHE MONTRAVEL sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation :

Présents : Cyril SEILLEN, Georges MADELAINE, Ghislain PANTAROTTO, Sylvie PELLIZZER, Michel FRICHOU, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBÉGUERIES, Didier MOREAU, Jean-Luc FAVRETTO, Jean-Thierry LANSADE, Marie-Catherine ROHOF, Christian SCALIGER, Annie MAIGRE, Éric REY, Jean-Louis REY, Thierry BOIDÉ, Marc GRANDY, Jocelyne ARSIGNY, Cyril BARDE, Éric FRÉTILLÈRE, Dominique IBERTO, Didier FOURCAUD, Jean-Pierre CHAUMARD, Gilbert DE MIRAS, Lucette MOUTREUIL, Gilles TAVERSON, Yves JACQUELIN

Pouvoirs : Hélène DONADIER représentée par Jean-Thierry LANSADE, Christian GALLOT représenté par Thierry BOIDÉ, Magalie LEPLET-COLLAS représentée par Gilles TAVERSON

Absents :

Excusés : Serge FOURCAUD, Christophe MARCETEAU, Karine LEY

Secrétaire : Jean-Claude MAILLAT

Membres en exercice : 32 Présents : 27 Votants : 30 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 30

OBJET : Délibération sur le budget primitif - ZONE ARTISANALE-CDC MONTAIGNE MONTRAVE 2026

Le Président présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 de la ZONE ARTISANALE-CDC MONTAIGNE MONTRAVEL,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la ZONE ARTISANALE-CDC MONTAIGNE MONTRAVE pour l'année 2026 présenté par son Président,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 29 480,89

En dépenses à la somme de : 29 480,89

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre, selon le détail suivant :

Date de transmission de l'acte: 06/03/2026

Date de réception de l'AR: 06/03/2026

024-200034197-DE_2026_002-DE

A G E D I

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 310,83
011	Charges à caractère général	100
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 410,83

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 410,83
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 410,83

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section investissement	28 070,06
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		28 070,06

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	28 070,06
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		28 070,06

ADOpte A LA MAJORITE

Date de transmission de l'acte: 05/03/2026
Date de reception de l'AR: 06/03/2026
024-200034197-DE_2026_002-DE
A G E D I

Le Président,

Thierry BOIDÉ

